

EDITO

La FAMAPP devrait plutôt s'appeler « Réseau des AMAP et des producteurs de Picardie ». Pourquoi ? Elle fonctionne sur deux piliers : des AMAP et des producteurs ; et son esprit est celui d'un réseau. Le Système de Garantie Participative (SGP), présenté ci après en est l'illustration en témoigne : nous progressons grâce à un échange de pratiques. Plusieurs groupes de travail ouverts structurent nos activités comme la refonte du site internet, la préparation de la rencontre des AMAP et d'une journée producteurs et le SGP. Ces actions existent grâce à l'implication soutenue d'une douzaine de bénévoles, coordonnée par Lucille. Le temps passé pour maintenir l'équilibre économique de l'association et le poste de notre animatrice de choc s'accroît, car l'accès aux fonds publics se complexifie. Ce sera grâce à l'adhésion d'un maximum d'AMAP et de producteurs aux projets de notre réseau que nous pourrons jouer pleinement notre rôle d'information, de médiation, d'animation et de lobbying régional.

Nous travaillons plus particulièrement avec l'Agriculture Biologique en Picardie et Terre de Liens depuis trois ans ; cela se concrétise par la création conjointe de COPASOL, Collectif Pour une Agriculture Solidaire en Picardie. Nous apportons notre pierre à un changement en Picardie en faveur d'une agriculture nourricière. Les 1200 amapiens picards et les 60 producteurs en AMAP en sont la preuve tangible.

Les valeurs qui sous-tendent le système AMAP sont celles d'un échange équitable, formalisé par un contrat, et elles supposent une implication mutuelle transparente.

Ces mêmes valeurs pourraient guider la relation que les AMAP et les producteurs picards ont vis-à-vis de leur réseau « FAMAPP » : plutôt qu'un bulletin d'adhésion, nous pourrions concevoir un contrat d'adhésion : quelles attentes mutuelles ? Quelle transparence dans l'implication de chacun ? Un nouveau groupe de travail s'annonce... y a-t-il des volontaires ?

Claire Tauty, Présidente de la FAMAPP

SGP – Qu'est ce que c'est ?

Le Système de Garantie Participatif (SGP) est un moyen d'évaluer des pratiques, développé par un réseau créé par des agriculteurs nommé « Nature et Progrès » créé en 1964. Ce type de démarche est aujourd'hui utilisé dans beaucoup de structures travaillant dans différents domaines, par exemple celui du commerce équitable (MINGA).

« Les systèmes de garantie participatifs sont des systèmes d'assurance qualité orientés localement. Ils certifient les producteurs sur la base d'une participation active des acteurs concernés et sont construits sur une base de confiance, de réseaux et d'échanges de connaissances. » (Définition IFOAM¹, 2008).

Si la certification du label AB apporte de nombreuses garanties de qualité aux consommateurs, elle ne fait que valider les pratiques environnementales des producteurs.

Le partenariat AMAP est un « logiciel libre » sans certification extérieure dont le fonctionnement est régi par la charte des AMAP et celle de l'agriculture paysanne.

Afin d'en garantir l'éthique, la FAMAPP propose une démarche qui favorise et renforce les échanges entre producteurs et consomm'acteurs et les amène à se fixer des objectifs d'amélioration afin d'être au plus proche de la charte des AMAP et de ses valeurs.

Le SGP est donc porté par les paysans et AMAPiens du réseau, et il s'appuie sur leur participation. Il suppose une confiance entre les acteurs, une transparence sur les pratiques et une volonté d'entrer dans un processus d'apprentissage, de coopération.

¹ – International Fédération of Organic Agriculture

Info : 09 54 43 80 60 / famapp@amap-picardie.org

Source : Guide pratique Evaluation et Garantie Participative des AMAP – Alliance Provence ; http://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me_de_garantie_participatif ; www.ifoam.org/



**NATURE &
PROGRES**





Producteurs et Amapiens
administrateurs FAMAPP
expérimentant le SGP- 2011

Le Système de Garantie Participatif en Picardie : Comment ça marche ?

Deux types de SGP existent : le SGP « AMAP » et le SGP « Producteur ». Dans tous les cas, il faut deux protagonistes volontaires, le « visiteur » et le « visité ». Le réseau FAMAPP se charge de fournir tous les outils et documents nécessaires aux participants (questionnaires, grille d'objectifs d'améliorations), ainsi que d'assurer le suivi du processus. Un groupe de bénévoles à la FAMAPP sera chargé de suivre les SGP au sein du réseau afin de pouvoir guider les volontaires (quelle AMAP va voir quelle AMAP ? idem pour les producteurs).

Voici les grandes étapes :

Etape 1 – Mise en lien par la FAMAPP des participants (AMAP, producteurs) volontaires pour faire un SGP, explication du fonctionnement. Un « collectif éphémère » est créé. Il comprend des Amapiens, producteurs et une personne qui a expérimenté le SGP.

Etape 2 – Des visites participatives « aller-retour » ont lieu entre les participants, à l'aide d'un questionnaire spécifique en lien avec la charte des AMAP ; des conclusions sur les objectifs d'amélioration sont faites le jour même. Pour les SGP AMAP, des questionnaires auprès des adhérents seront à remplir et dépouiller avant cette visite.

Etape 3 : Le groupe de suivi FAMAPP discute des objectifs d'améliorations issus des SGP avec les participants et les besoins qui ont été exprimés, et discute des moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Le groupe veille à l'amélioration du processus et prend en compte les remarques des participants.

S'inscrire dans cette démarche permet d'échanger entre acteurs des AMAP en Picardie, d'évoluer dans ses pratiques pour être au plus proche de la charte des AMAP.

Les expérimentateurs du SGP

A partir des supports transmis par les autres réseaux (PACA/ Rhône-Alpes), les bénévoles (AMAP et producteurs) ont testé ce processus et ont travaillé sur des supports.

Paroles d'Amapiens : Gérald – AMAP de Beauvais en visite SGP auprès de l'AMAP Hommes de terre (Ham 80) : « Nous avons pu assister à la permanence et rencontrer les adhérents et le producteur maraîcher, Mickael EVRARD. Ensuite, l'exploitation du questionnaire d'enquête s'est déroulée directement chez Benoît et Alice, autour d'un bon repas. Les échanges ont été très intéressants et en conclusion, nous avons pu faire émerger ensemble des axes d'améliorations à propos du fonctionnement de l'AMAP Hommes de Terre. Nous avons aussi beaucoup appris pour nous-mêmes en découvrant dans le détail le fonctionnement d'une autre AMAP. »

« Il faut retenir que le regard d'autres amapiens sur le fonctionnement de son association est très riche d'enseignements, et dans les deux sens. Cela permet aussi de se donner des objectifs pour les saisons à venir, pour mieux adhérer aux valeurs que nous avons tous en commun : la charte des AMAP. »

Jean-Pierre – AMAP de Creil : « Participer à un SGP chez des producteurs m'a beaucoup apporté en tant qu'AMAPien. Via les questionnaires et les discussions, j'ai découvert pas mal de choses sur la pratique des producteurs en AMAP, du point de vue des techniques agricoles, des problèmes économiques ou des relations avec les AMAP... Ces rencontres donnent aussi des idées dans la façon de faire progresser sa propre AMAP, grâce à la découverte d'autres expériences. Un SGP permet de garantir l'éthique des AMAP, mais en tant que participant, c'est aussi enrichissant et ça permet de renforcer le réseau local. »

Paroles de producteur en AMAP, Mickael – Maraîcher – « Le SGP est un outil qui garantit un fonctionnement commun afin que les producteurs soit tous sur les mêmes bases de fonctionnement et les mêmes pratiques vis-à-vis des AMAP. L'objectif est également de favoriser le développement de l'agriculture biologique et le bon fonctionnement des AMAP. Les AMAP ne doivent pas se limiter pas à la vente en panier, il est important de rappeler que les AMAP ont l'objectif de faire vivre le producteur de son métier, c'est une des composantes de l'agriculture paysanne. »

**Infos : SI VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ET EXPERIMENTER LE SGP, N'HESITEZ PAS A CONTACTER LA FAMAPP :
09 54 43 80 60 / famapp@amap-picardie.org**

Venue de Astrid Bouchedor, animatrice MIRAMAP en Picardie !

Dans le cadre de l'appel aux dons MIRAMAP, Astrid Bouchedor est venue rencontrer les administrateurs du réseau régional picard à l'occasion d'un Conseil d'Administration.

Lors de sa venue, elle a expliqué le fond solidaire de garantie ainsi que le fond de bonification de prêts que souhaite lancer le MIRAMAP en partenariat avec la NEF.

Ces deux dispositifs sont destinés à répondre aux difficultés rencontrées par les paysans dans le système financier classique. En effet, le producteur doit souvent engager des biens personnels pour cautionner des investissements liés à son outil de travail et le coût de son prêt (hors aide européenne) est souvent très élevé. MIRAMAP et la NEF propose donc :

- **La création d'un fonds de garantie co-abondé par les consommateurs en AMAP, les citoyens et les collectivités publiques pour faciliter l'octroi de prêts bancaires aux paysans en AMAP.**
- **La bonification de prêts contractés auprès de la Nef**

Ce dispositif porte surtout sur des **investissements matériels** y compris d'occasion ou le rachat de parts sociales (à la différence des dispositifs actuels).

MIRAMAP sollicitent le don des adhérents d'AMAP afin de pouvoir abonder le fond et mettre en place les outils !

Info : astrid.bouchedor@miramap.org- 06 18 99 77 80, www.miramap.org-
Lucille R : 09 54 43 80 60 / famapp@amap-picardie.org



2ème Rencontre Nationale des AMAP

La deuxième rencontre nationale des AMAP aura lieu les 3 et 4 décembre 2011 à Avignon.

Des administrateurs FAMAPP se rendront à cette rencontre pour représenter la Picardie et échanger avec les autres régions !



Présentation d'Astrid Bouchedor – CA FAMAPP
septembre 2011

3ème rencontre des AMAP en Picardie Dimanche 27 novembre 2011 à Ribécourt (60) Inscrivez vous dès maintenant !

Programme et feuille d'inscription téléchargeables sur www.amap-picardie.org ou a demandé au
09 54 43 80 60 / famapp@amap-picardie.org



Nouvelles AMAP Picardes

- **AMAP Gauchy (02)**
- **AMAP Thiérache - Hirson (02)**
- **AMAP de Roye (80)**

Pour toute information : famapp@amap-picardie.org

Les rendez-vous de la FAMAPP

28 et 29 octobre : AGROECO 2011- Amiens (80)

7 novembre : Conseil d'Administration FAMAPP à Pont Ste Maxence

18 novembre : Colloque Eau et Agriculture Biologique – organisé par l'ABP à Amiens (80).

22 novembre : Intervention Festival Alimentterre-Projection débat – Kfé Doc à Beauvais organisé par « Collectif Afrique ».

27 novembre : 3ème Rencontre des AMAP Picardes à Ribécourt .

3 et 4 décembre : 2ème rencontre du Mouvement Inter - régional des AMAP à Avignon.

10 décembre : Echanges entre administrateurs sur COPASOL avec l'ABP et Terre de Liens Picardie

Une AMAP en Picardie L'AMAP du Plessis Belleville

L'AMAP de la main au panier s'est créée en juin 2009. Ce sont tout d'abord quelques amis membres de l'AMAP de Thiers sur Thève qui se sont réunis afin d'avoir une AMAP près de chez eux.

Ils ont mis en place l'AMAP du Plessis Belleville avec l'aide de l'AMAP de Thiers sur Thève. C'est donc un essaimage. Ils ont alors cherché un producteur et ont trouvé la « ferme de Moyembrie », référencée dans l'annuaire des producteurs bio de l'ABP (Agriculture Biologique en Picardie). C'est une ferme de réinsertion qui propose des légumes, du fromage, des oeufs et des volailles. Il y a aujourd'hui 26 adhérents et 18 paniers distribués. Le prix du panier est de 19€ avec un engagement à l'année dont un mois d'essai. Comme le dit Jean-Marie Réant, le président : « ce n'est ni une superette, ni un supermarché, ni un lieu qui ne sert uniquement que de retrait de votre panier, mais plutôt un lieu d'échanges ! Chacun participe dans la bonne humeur à la préparation et la distribution des paniers (2 à 3 fois par an). C'est l'occasion de toucher, d'apprécier, redécouvrir les légumes d'antan et de partager un moment d'échange avec Pierre, ingénieur agronome et responsable de culture : il explique les variétés utilisées et écoute les souhaits des adhérents.

On échange aussi des recettes pour accommoder ces nouveaux ou anciens légumes.

Par ailleurs, une visite est obligatoire sur le site du producteur, pour prendre connaissance des difficultés, des méthodes et moyens de la culture biologique, afin de nous permettre d'apprécier encore plus les produits obtenus dans l'assiette. »



Distribution AMAP Plessis Belleville – sept 2011



Distribution AMAP Plessis Belleville- sept 2011

Fiche d'identité AMAP

Producteur : Ferme de Moyembrie

Engagement des adhérents : 1 an

Type de paniers : 19€

Nombre d'adhérents : 26

Places : Oui

Lieu de distribution : 14 place de l'église au Plessis Belleville

Président : Jean-Marie Réant

Jour et heure de distribution : Mercredi de 20h à 21h

Contact : lamainauxpaniers60330@gmail.com

Site Internet : <http://lamainauxpaniers.monsite-orange.fr/>

Présentez votre AMAP dans le prochain numéro ! Contactez Lucille : famapp@amap-picardie.org



Sur la Toile...

Une idée de site internet : www.cuisine.libre.fr, permet de partager des recettes de cuisine de manière libre entre internautes et AMAPiens !